

<http://levenissian.fr/ZFE-le-droit-a-la-mobilite-propre>



# ZFE : le droit à la mobilité propre !

- Vénissieux - Le Vénissian -



Date de mise en ligne : samedi 20 mars 2021

---

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

---

**La pollution de l'air est un sujet trop important pour en rester à des effets médiatiques. Les médias parlent de 48 000 morts sans dire qu'il s'agit d'un calcul de décès prématurés de 6 à 9 mois par rapport à une espérance de vie, mais que malgré cela, cette espérance de vie a progressé de plusieurs années ! Et qui sait que les inégalités liées à la santé au travail sont beaucoup plus importantes que celles liées à la qualité de l'air ? et que la qualité de l'air s'améliore depuis des années à Lyon ?**

**Oui, il faut réduire les pollutions de l'air, liées au chauffage, aux transports ou à l'industrie. Oui donc, il faut réduire les pollutions des voitures, des poussières comme de l'oxyde d'azote. Mais il faut tenir compte des milliers de familles populaires qui ne peuvent changer de voitures par magie.**

**Le projet de « Zone de Faible Emission » discutée par la métropole de Lyon ne tient pas compte suffisamment de son impact social. Il conduirait à interdire 29 000 véhicules sur les 38 000 de Vénissieux, impossible !**

Nos élus métropolitains sont intervenus au conseil de métropole pour demander [que la ZFE ne soit pas un outil de sanction des familles populaires](#) Ils se sont abstenus pour conforter leur demande d'apporter des solutions à l'ensemble des familles populaires qui ne changeront pas facilement de véhicules d'ici 2026 et de ne pas permettre que des milliers d'entre elles soient interdites de déplacements en voitures. Ils avaient annoncé leur position dans un communiqué de presse en novembre 2020 demandant [une ZFE pédagogique et non punitive](#) et proposé une contribution argumentée en janvier 2021 demandant [une ZFE juste socialement](#) aux discussions de la majorité métropolitaine.

Nos élus Vénissiens ont proposé aux autres groupes de la majorité municipale une expression commune sur ces enjeux. Elle a été transmise par communiqué de presse du 19 mars.

## **ZFE : Réussir cette transition écologique avec les citoyens !**

La majorité municipale soutient la politique métropolitaine de réduction des pollutions de l'air, enjeu reconnu de santé publique. Quelque soient nos lieux de vie et notre classe sociale, chaque citoyen doit avoir la meilleure qualité d'air possible. Cela s'inscrit pleinement dans la transition écologique qu'il faut mettre en oeuvre pour sauvegarder notre cadre de vie et l'environnement tout en préparant les conditions d'une croissance économique verte.

Elle soutient donc l'ambition d'une « Zone de Faible Emission », pour accélérer les évolutions des mobilités métropolitaines, de la part modale de la voiture et de la qualité du parc automobile.

Elle partage les préoccupations exprimées sur l'enjeu social de ce projet. Les véhicules autorisés à terme (Critair 0 ou 1), sont nettement plus chers que des véhicules équivalents Critair2, notamment pour les véhicules familiaux.

Sur ce sujet, la majorité métropolitaine souhaite que la politique nationale d'aide à l'achat de véhicules propres

évolue pour limiter les aides à l'achat de véhicules haut de gamme et concentrer les moyens publics vers les foyers à revenus inférieurs au revenu médian.

A l'échelle de Vénissieux, 9000 véhicules existants seront interdits par la loi mobilité en 2026. Le projet de ZFE proposé par la métropole de Lyon conduit à interdire 29 000 des 38 000 véhicules immatriculés à Vénissieux. L'enjeu économique et social est donc de première importance. C'est pourquoi la majorité municipale souhaite que la Métropole de Lyon anticipe les évolutions souhaitées quant à l'achat d'un véhicule propre. Beaucoup de Vénissiens ont besoin d'un véhicule pour l'accès à l'emploi dans des zones d'activités de toute l'aire urbaine lyonnaise.

C'est pourquoi la majorité municipale insiste sur l'importance du travail en préparation pour organiser l'accompagnement des vénissiens à l'évolution des mobilités, de la politique nationale et métropolitaine d'achat de véhicules. Nous aurons besoin d'une offre de transport en commun renforcé notamment dans les quartiers qui en sont actuellement éloignés. Celle-ci a déjà commencé avec le projet de ligne de Tram T10 et devra continuer à s'amplifier. Il nous faudra aussi le développement d'une offre cyclable qui permettra une interconnexion renforcée et sécurisée vers les autres communes de la métropole. De nombreux dispositifs sont à l'étude : conseils en mobilité, offres de services de mobilité alternatifs à la voiture individuelle, retrofit permettant de changer un véhicule ancien de carburant, tarification des transports en commun, etc.

Pour la majorité municipale, l'ensemble de ces actions doit permettre d'accompagner les milliers de Vénissiens concernés par cette ZFE. L'objectif ne doit pas être d'interdire de déplacements des milliers de Vénissiens. Notre ambition est de réussir la transformation des mobilités vénissiennes afin que chacun trouve une solution concrète de déplacement.

Nous organiserons pour la semaine du développement durable un « forum du conseil citoyen du développement humain durable » qui sera la première rencontre citoyenne sur ce projet de ZFE et sa mise en œuvre à l'échelle de Vénissieux.

- Jeff Ariagno, groupe socialiste
- Djilannie Benmabrouk, groupe réponses nouvelles
- Pierre-Alain Millet, groupe communiste et républicain
- Hamdiatou Ndiaye, groupe France Insoumise
- Nicolas Porret, groupe L'Écologie à Vénissieux